

Charte typographique à l'usage des auteurs de *Politika*

Format & mise en forme

- Volume : Les articles (ex notices) comptent entre **30 et 50 000 signes** (espaces compris, sans les notes). Les articles d'atelier peuvent compter 10 000 signes min.
- **Aucune feuille de style n'est appliquée par l'auteur**, le texte est simplement présenté en interligne 1,5, justifié, dans une police classique (type Times, corps 12).
- En tête du texte figurera un **résumé** (de 500 à 800 signes), un plan ainsi qu'un ensemble de **mots clés** proposés par l'auteur.
- L'auteur indiquera ses noms/prénoms, fonctions et institution de rattachement, ainsi que lien web de la page de présentation (situation de laboratoire, blog personnel...) qu'il souhaite voir figurer en lien cliquable.
- Organisation du texte : **pas plus de trois niveaux d'intertitres** (non numérotés, signalés par du gras ou de l'italique)
- Citations : les **citations longues** peuvent former un paragraphe distinct.
- Ne pas utiliser la touche de tabulation pour faire les **alinéas**.
- Les majuscules sont **accentuées**, et les prénoms sont donnés ***in extenso***.
- Les **siècles** doivent être tapés en chiffres romains majuscules et assortis d'une « e » noté en exposant
- Les **sigles et acronymes** sont développés lors de leur première citation, ils s'écrivent ensuite sans ponctuation, les sigles en lettres capitales, les acronymes comme des noms propres.
- En accord avec les règles nationales de **ponctuation**, les textes en anglais ne comporteront pas d'espaces insécables entre les ponctuations doubles et les guillemets, ces derniers étant des guillemets doubles hauts, ou simples s'ils se trouvent être des guillemets à l'intérieur de guillemets. Les textes en français comporteront en revanche les espaces insécables de ponctuations doubles, et des guillemets doubles. Les tirets sont toujours demi cadratin et assortis d'espaces insécables intérieurs.
- L'auteur proposera une **iconographie** libre de droits ou fournira les autorisations de reproduction.

- **Pour les versions anglaises, les insertions de notes de bas de page** dans le texte sont présentées sur le modèle français, avant et non après la ponctuation

Par ex :

namely the belief that they are neutral. This serves as a veritable “front” ¹⁵ which, as James G. March and Johan P. Olsen explain, long prevented their scientific analysis ¹⁶ . More specifically, by retracing the genesis of Republican constitutional doctrine ¹⁷ , looking at how it became autonomous from political power ¹⁸ , or examining how it is used in the government of international institutions ¹⁹ , such

Multimédia

- L’auteur indiquera **dans le texte** l’emplacement souhaité des **photographies, graphiques, vidéos** ou tout autre contenu multimédia.
- Ces derniers sont transmis en même temps que le texte sous formes de **fichiers disjoints** de la notice, en haute définition (formats JPEG ou PNG, MP3, MP4 de préférence)
- Une **liste** de ces documents est également envoyée en même temps que la notice, dans un document distinct: celle-ci attribue un **titre** à chaque document multimédia, en donne la **légende** et la **source**. Y indiquer aussi d’éventuels **liens** vers des vidéos en droits libres qu’il serait possible d’inclure dans la page.
- Il est recommandé aux auteurs d’utiliser autant que possible une iconographie libre de droits, ou de fournir des autorisations de reproduction.

Notes

- Les notes, numérotées en continu, sont réservées autant que possible aux **références bibliographiques**, et sont dans tous les cas **succinctes**.
- Il est possible par ailleurs d’insérer dans le texte des **encadrés** de taille raisonnable (3000 signes max.) pour développer un propos connexe.
- Les éventuels **remerciements** sont indiqués dans la première note du texte.

Références bibliographiques

- Le renvoi aux références bibliographiques est indiqué au moyen d’une **note**, placée avant le point lorsqu’elle se trouve en fin de phrase, et avant les guillemets fermants lorsqu’elle référence une citation.
- La liste des références bibliographiques, **classée par ordre alphabétique des noms d’auteurs**, est donnée en fin de la notice ; pour un même auteur, les titres figurent dans l’ordre chronologique.

- Les références doivent être **complètes** : préciser notamment les prénoms des auteurs, la ville de publication, l'éditeur, la date de la première édition (entre crochets) en cas de réédition, et la date originelle de publication en cas de traduction.
- Elles respecteront les mêmes règles de **punctuation** (anglaise/française) que le corps du texte.
- Pour les **revues**, indiquer le tome, ou année ou volume et/ou numéro selon les usages de la publication, en accompagnant les références d'espace insécables.
- **Chacune des références** donnée en note doit être **complète** : ne pas faire usage des mentions *op. cit.*, *ibid.*, *art. cit.*, etc.
- Distinguer la mention (dir.) réservée au(x) directeur(s) d'ouvrage, et (éd. ###) réservée à l'(aux) éditeur(s) d'un texte (voir exemples ci-dessous).
- Pour la **traduction en anglais des notices**, les auteurs sont priés, s'agissant des ouvrages anglo-saxons, de fournir les références aux éditions anglo-saxonnes, et, pour les livres français ou d'autres langues, les références aux éventuelles traductions en anglais existantes (en appliquant à chaque fois les règles typographiques afférentes).
- **Pour les notes bibliographiques dans les versions anglaises**, la punctuation est également sans espaces insécables devant les punctuations doubles, avec guillemets simples. En revanche, les références (lieu et maison d'édition, volume, numéros, pages pour les revues) doivent être présentées dans l'ordre du modèle français.

Par ex:

- Richard Rechtman, "Faire mourir et ne pas laisser vivre. Remarques sur l'administration génocidaire de la mort", *Revue française de psychanalyse*, vol. 80, n° 1, 2016, p. 136-148.
- Hélène Dumas, *Le Génocide au village: le massacre des Tutsis du Rwanda*, Paris, Le Seuil, 2014.

Normes de présentation des textes

Pierre Charbonnier, *La Fin d'un grand partage. Nature et société de Durkheim à Descola*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

Julien Bernard, « Émotions et interactions dans les pompes funèbres », in F. Fernandez, S. Lézé, H. Marche (dir.), *Le Langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*, Paris, Economica, 2008, p. 148-187.

Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV^e-XVIII^e siècle*, t. III, *Le Temps du monde*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 81.

Peter Brown, *La Toge et la mitre. Le Monde de l'antiquité tardive*, Paris, Thames and Hudson, [1971] 1995.

Gilles Candar, Christophe Prochasson, « Le socialisme à la conquête des terroirs », *Le Mouvement social*, n° 160, 1992, p. 33-63.

Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique* [1895], Paris, PUF, 1981, p. 3 sqq.

Maurice Halbwachs, « Remarques sur la position du problème sociologique des classes » [1905], *Classes sociales et morphologie* (éd. V. Karady), Paris, Éditions de Minuit, 1972, p. 41-57.

Philippe Olivera, *La Politique lettrée en France. Les essais politiques (1919-1923)*, Paris, thèse de Doctorat, Université Paris 1, 2001.

Simone Abendschön (dir.), *Growing into Politics: Contexts and Timing of Political Socialisation*, Colchester, ECPR Press, 2013.